



- Politique Sportive - **Création de la Commission Extra-communautaire du Sport**

7 janvier 2017

1. Contexte

La CAB compte environ 8 000 licenciés et 14 000 pratiquants d'activités physiques et sportives. Le nombre de clubs et associations sportives ne cesse de croître (+ 8% en 2016 par rapport à 2015). La politique sportive de la CAB se structure fortement et évolue en privilégiant l'attribution de subventions, la concertation avec les acteurs du monde sportif et la facilitation de leur implication.

En 2014, le « rapport Bayeux » a préconisé **une approche nouvelle des relations entre les utilisateurs des équipements sportifs et la CAB**. Une première étape a été franchie avec la fixation du cadre réglementaire d'utilisation des équipements (Guide du sport présenté aux clubs et associations en juin dernier).

Ce jour, samedi 7 janvier 2017, doit intervenir une nouvelle avancée : **la création et l'installation d'une Commission Extra-communautaire du Sport qui assurera des missions de consultation et sera force de proposition**. La Commission comprendra des représentants des différents sports, du monde sportif engagé sur la thématique « sport & handicap », des activités « sport / santé » et « sport / séniors », des personnes qualifiées, des élus de la CAB et des communes membres.

2. Election des représentants du « Collège des utilisateurs et du monde sportif » et du Président de la Commission

La représentation des différents sports, du « sport & handicap », du « sport / santé » et du « sport / séniors » est organisée au sein d'un **« Collège des utilisateurs et du monde sportif » dont les représentants sont élus par leurs pairs**

Le **président de la Commission Extra-Communautaire du Sport est élu** par les représentants élus des sports. Les membres du Collège « CAB et Communes membres » ne participent pas au vote.



- Politique Sportive -

Création de la Commission Extra-communautaire du Sport

7 janvier 2017

3. « Collège des utilisateurs et du monde sportif » : les représentants élus

- Représentant les sports collectifs de salle :
- Représentant les sports collectifs extérieurs et de tir :
- Représentant les sports de combat et les arts martiaux :
- Représentant les sports aquatiques en piscine :
- Représentant les activités corporelles, de relaxation / activités gymniques :
- Représentant les sports de nature « environnement mer »:
- Représentant les sports de nature « environnement montagne » :
- Représentant les sports intellectuels :
- Représentant les activités du cyclisme:
- Représentant les sports de raquettes :
- Représentant les sports de pétanque :
- Représentant les sports athlétiques :
- Représentant le monde sportif engagé sur la thématique « sport & handicap » :
- Représentant les activités « sport/ santé & sport/ séniors »